

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023 A 20H30

Etai^{ent} présents : M. Joël NAUDIN, Maire, Mesdames et Messieurs Denis LAUBERT, Françoise BOISSE, Laurent BRUERE, Evelyne GAUTIER, Florence DEPUICHAFFRAY, Michel PERDEREAU, Mary VOISIN, Jacky CORMIER, Romain BARRAULT, Didier BUTTIEU, Jacqueline ESTIVAL, Nelly GUILLABEAU, Maud LAMBERT, Philippe DESIRE, Sylvie PITOU, Mathieu REDOUIN, Alain RICHEL formant la majorité des membres en exercice

Absents ou excusés : Mesdames et Messieurs Julien PALIN, Laurence DANTAN, Florence GAUTHIER, Charlotte LOISEAU Joseph D'ORSO.

Madame Evelyne GAUTHIER a été élue secrétaire.

Délibérations n ° 2023 – 54 :

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques dans les bâtiments communaux

La commune adhère au groupement de commandes de la communauté de communes pour la réalisation d'un audit énergétique de la salle polyvalente.

Délibération n ° 2023 – 55 :

Commune déléguée de Ste Gemmes : échanges de parcelle (régularisation)

Le conseil municipal autorise la régularisation d'échanges de parcelles entre la commune et les consorts Cochet relatif au terrain de la salle des fêtes de Ste Gemmes (accord écrit de 1964).

Délibération n ° 2023 – 56 :

Personnel communal : création d'un poste d'adjoint administratif

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à 5,5/35^{ème} pour l'entretien des locaux administratifs à compter du 1^{er} août 2023 pour une durée d'un an.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 21 Juin 2023

Le Maire,

